



ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Petit manuel

pour initier  
une dynamique  
d'engagement en  
faveur de l'égalité filles/  
garçons au lycée

et lutter contre  
les violences  
sexistes et  
sexuelles



Lycéens,  
Lycéennes,

Ce petit manuel est, si vous le souhaitez, un point de départ pour chausser vos « lunettes de genre » et vous saisir des questions d'égalité filles-garçons dans votre établissement.

Nous ne sommes sûrement pas les premières à vous interpelez sur ces problématiques d'égalité dans vos lycées et plus généralement dans la société.

Vous en avez peut-être même plus que « ras le bol » du sujet (et vous bouchez les oreilles quand un adulte vous propose de travailler sur l'égalité filles-garçons !!!).

Et pourtant, lorsqu'on vous rencontre au lycée, qu'on échange avec vous, on comprend, ô combien, les inégalités de genre (choix libres et éclairés de son parcours de formation et/ou de son identité...), les relations entre les filles et les garçons (amicales, amoureuses, sexuelles...), les violences sexistes, les problématiques LGBT+, etc. sont au cœur de votre quotidien comme des débats qui agitent la société.

Comme vous le savez, l'institution scolaire est mobilisée, et vous en tant que lycéens et lycéennes, vous ne devez pas être seulement le réceptacle de la politique de l'établissement sur ces sujets. Vous avez un rôle à jouer, des voix à faire entendre, des positions à prendre pour améliorer le quotidien des filles et garçons dans les établissements, des élèves comme des adultes, et prendre part à la construction d'une société, d'une Ecole, plus égalitaire.

Le petit manuel que nous vous proposons, ainsi que l'ensemble des ressources du « kit lycéen » sont des outils qui vous guident pas à pas pour vous aider à mettre en place des espaces de diagnostic, de paroles, d'actions concrètes dans vos lycées.

Vous pouvez compter sur les personnes référente égalité et vie lycéenne (normalement deux personnes distinctes...) pour accompagner vos initiatives.

Haut les cœurs ! Lancez vous avec ardeur et audace dans cette émancipation collective passionnante !

**Caroline ROULLIER**

Déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne

**Sophie DUTEIL DEYRIES**

Chargée de mission égalité filles garçons



# Sommaire

Faire un diagnostic partagé élèves/adultes  
sur les relations filles-garçons dans son  
établissement . . . . . 7

Le théâtre forum  
pour libérer la parole  
et partager des stratégies . . . . . 23

Coups de cœur de lecture des profs-docs  
pour enrichir la réflexion sur l'égalité filles-  
garçons. . . . . 42



# Faire un diagnostic partagé élèves/adultes sur les relations filles-garçons dans son établissement

## Fiche pédagogique 1

### POURQUOI UN DIAGNOSTIC

La réalisation de ce diagnostic partagé est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe (adultes et élèves) aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement.

Cette phase de diagnostic, par la réflexion et la mobilisation qu'elle suscite, constitue une première étape essentielle. Les questions posées permettent de s'interroger collectivement sur les problématiques les plus saillantes au sein du lycée et de dessiner des priorités et des propositions d'action pour la politique Egalité de l'établissement.

### AVEC QUI REFLECHIR

Côté « adultes », il est important que l'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique participe : enseignantes et enseignants, personnels vie scolaire, personnels de santé et de service social, PSY-EN, et bien sûr les chefs et cheffes d'établissements.

Les élèves doivent y être associés, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentantes et représentants (CVL, délégués de classe, notamment).

Fresque des élèves du lycée Pierre Mendès France Montpellier



# COMMENT PROCÉDER ?

## 1 - CHOIX DES DOMAINES

Dans le document « MON CVL S'ENGAGE », choisir pour chacune des grandes thématiques (CREER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, SANS STEREOTYPES DE GENRE ; LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ; PROMOUVOIR LA MIXITE ET L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARCONS ; MON LYCEE ENGAGE CONTRE LE SEXISME) un ou plusieurs domaines à observer

### Exemple :

#### Thématique : **PROMOUVOIR LA MIXITE**

Domaine : « Orientation » correspondant à la phrase « les élèves s'orientent selon leur choix, indépendamment des stéréotypes de genre portant sur les filières de formation et les métiers ».

Cette phrase affirmative peut également être reformulée et déclinée sous forme d'une ou plusieurs questions. Le document Memento peut vous y aider, car il présente chaque domaine plutôt sous la forme d'une question à se poser et d'indicateurs à collecter. Il vous donne également accès à des ressources simples pour chaque sujet qui peuvent vous aider à mieux cerner le problème et à approfondir l'analyse de chaque domaine.

### Exemples de questions :

- 】 Y a-t-il des écarts entre les filles et les garçons dans le choix des voies de formations, séries et/ou spécialités?
- 】 Reflètent-ils des choix d'orientation traditionnellement masculins et féminins ?
- 】 Adopte-t-on les mêmes critères en matière de décisions d'orientation en conseils de classe ?
- 】 Y a-t-il des actions d'éducation à l'orientation, de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons ?

Le choix des domaines doit être fait en amont et si possible en associant les élèves.

## 2- ORGANISER LES ECHANGES

Il faut bien distinguer deux étapes :

- › Les échanges pour dresser l'état des lieux dans l'établissement
- › Ceux dédiés à la formulation de propositions pour améliorer la situation

En fonction du nombre de personnes, plusieurs dispositifs sont possibles :

**Une réunion formelle** où chacun des domaines est débattu par le groupe entier, qui formulera ensuite des propositions (bien distinguer la phase de diagnostic collectif qui peut avoir lieu en plénière, de celle des propositions qui peut se faire en petit groupe, et dans un second temps). Ce format est adapté pour un groupe de petite taille (moins de 15 personnes) avec une réflexion en amont sur la circulation de la parole (bâton de parole, tickets de paroles...).

**L'organisation d'un GRO débat** : ce format permet de traiter plusieurs questions en parallèle quand on est nombreux.

Prévoir plusieurs tables de débat. Sur chaque table, une affirmation à débattre (On peut aussi inscrire plusieurs fois la même affirmation sur des tables différentes si le groupe est grand).

Les participants sont libres d'aller à la table qui les intéresse, et de changer de table quand ils le souhaitent (libre circulation permanente).

Un animateur par table a la responsabilité de prendre en compte l'ensemble des débats qui auront pu être menés au fil des passages des différentes participant : la prise de note peut se faire sur un grand paper board ou une nappe en papier, et avec des post-its plutôt que d'écrire directement sur la feuille. Cela permet de déplacer les notes, de les regrouper, de les cartographier...

## Déroulement :

Trois phases d'analyse de **15 minutes** afin d'éviter les débats stériles.

Suivant le temps disponible, on peut laisser un peu plus de temps à chaque phase.

**Phase 1/** Quel(s) est (sont) le(s) problème(s) posés par la phrase ?

Faire le tour des participants en demandant à chacun de s'exprimer à partir de ce que la personne a vécu (raccrocher aux faits).

**Phase 2/** Dans l'idéal ?

Encourager à rêver, à exprimer les utopies, même si ça paraît flou ou irréalisable, on ouvre des possibles.

**Phase 3/** Quelles propositions concrètes pour l'établissement ?

Ne pas censurer et jeter plein de pistes de propositions et aller vers de plus en plus de concrets. Il faut réfléchir à la faisabilité des propositions, aux freins éventuels et aux personnes ressources.

## Le porteur de parole :

vous pouvez également opter pour un dispositif plus participatif et mobilisateur. Le porteur de parole est un dispositif de rue (qui peut donc se faire dans la cour !) visant à recueillir des témoignages sur une affirmation ou une question donnée (exemple « les garçons et les filles vivent sereinement leur relation affective dans le lycée » ou sous forme de questions « Les garçons et les filles vivent-ils sereinement leur relation affective au lycée ? )

A partir d'une question rendue publique et affichée sur un panneau, les porteurs de parole suscitent les questionnements parmi les passants, les interrogent, débattent et recueillent leurs propos qu'ils valorisent en les affichant à côté de la question (par exemple suspendu sur une ficelle, ou au sol).

La question (ou affirmation) doit être simple dans sa formulation et permettre des réponses polémiques. Le lieu doit être un lieu de passage plus ou moins important dans l'établissement. Les porteurs de parole peuvent être mobiles (ils portent leurs panneaux sur eux) ou fixes.

Il faut penser à l'aménagement de l'espace. Par exemple, prévoir 3 types de zones : une zone de lecture seule, une zone d'écriture des propos et éventuellement une autre zone, plus conviviale où les discussions peuvent se prolonger. On peut notamment commencer à discuter plus en détail dans cette dernière zone, du problème posé, de ce qu'on souhaiterait dans l'idéal et commencer à esquisser propositions d'actions pour améliorer la situation.

Tout le matériel récolté peut être ensuite lu et analysé par un groupe plus restreint (les élèves du CVL et des adultes intéressés), qui peut réfléchir à partir des propos recueillis, et formuler des propositions d'actions concrètes et réalisables.

Ces quelques exemples de recueil de paroles et d'animation de débat sont là pour vous aider. Mais il en existe bien d'autres. A vous de jouer.

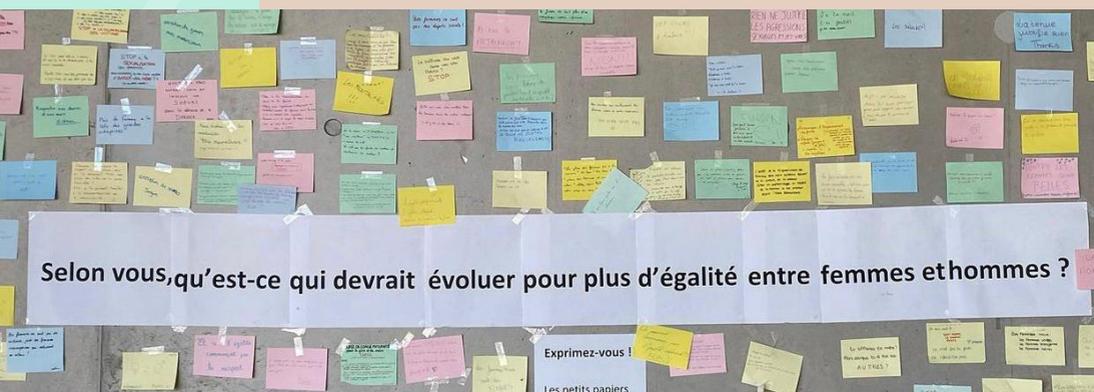
### 3 - PRIORISER LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

Cette étape est importante. Une fois la liste des propositions dressée, il va falloir choisir ce qu'il convient de mettre en œuvre de façon prioritaire dans l'établissement.

Un classement peut être fait par thématique de façon à faire des choix de propositions pour chaque thématique ; On peut aussi décider de prioriser les propositions de façon globale pour la politique Egalité de l'établissement.

Cette étape peut se faire directement à la fin du « GRO débat » ou du « porteur de parole » en invitant l'ensemble des participants à prendre part à la décision.

Elle peut être également envisagée dans un second temps avec un groupe plus restreint d'élèves (les représentantes et représentants des élèves et des personnels par exemple).



Affichage des élèves du lycée Ernest Ferroul, Lézignan-Corbières

Vous pouvez utiliser par exemple la méthode du **vote pondéré** :

Chacun, chacune va voter pour 3 propositions (ou plus en fonction du nombre de propositions initiales. Il faut fixer le nombre total de propositions à retenir avant le vote !)

On peut attribuer à une proposition 3, 2 ou 1 points (représentés par des traits ou des bâtons sur l'affichage général)

3 bâtons : la proposition la plus importante

2 bâtons : mon 2<sup>ème</sup> choix

1 bâton : pas la plus importante, mais mon 3<sup>ème</sup> choix

Puis on compte les résultats

Pourquoi cette méthode:

- 】 Prendre une décision rapidement
- 】 Éviter un vote majoritaire (des gagnants et des perdants) en créant du consensus sur des résultats intermédiaires
- 】 Faire confiance aux autres sans faire de stratégie

#### 4- FAIRE UNE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS, COMMUNIQUER ET DECIDER :

Quand on sollicite l'intelligence collective, il est important de laisser une trace et de communiquer sur ce qui a été discuté, analysé et peut-être même décidé (mise en place d'actions concrètes par exemple).

Le diagnostic et les propositions d'actions pourront être : présentées en CA ; présentées lors d'une assemblée générale des délégués, rendues publique via un compte rendu déposé sur l'ENT, affichées au CDI pendant plusieurs semaines, ou dans tout autre espace dédié...

Il est également possible d'organiser un vote pour choisir les propositions à mettre en œuvre en priorité dans l'établissement : soit au sein du CVL, ou du CA (instance légitime pour prendre une décision dans un établissement), soit par un référendum au sein de l'établissement, sur les propositions préalablement estimées réalisables, par exemple en CA.

Non = NON

↳ Mmà je suis pas<sup>+</sup> = NON

alcoolisée = NON

endormie = NON

↳ je suis pas prêt (e)<sup>+</sup> = NON

Peut importe la  
Sexualité de quelqu'un  
elle RESTE HUMAINE

L'arrêt de la stigmatisation des  
femmes dans notre système éducatif  
et la culture de la violence.  
Créer un apprentissage au respect  
de la femme et son prochain  
depuis l'école élémentaire.

tu sifflerais ta mère?  
Alors pourquoi tu le fais aux  
AUTRES ?



Une  
FEMME  
n'est pas  
qu'un CORPS

RIEN NE JUSTIFIE  
LES AGRESSIONS  
SEXUELLES ET LES VIOLS

Pas besoin de mes  
talons pour  
être à la  
**HAUTEUR.**

#### Documents ressources :

- Mon CVL s'engage pour l'Égalité :  
<https://eduscol.education.fr/document/1621/download>
- Memento Égalité à l'usage des cheffes et chefs d'établissement (centre Hubertine Auclert)  
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/memento-egalite-education-2020-hd.pdf>

## Un exemple en établissement

Témoignage de la mise en place du diagnostic partagé élèves-adultes au lycée Fernand Léger (lycée professionnel) et au lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux (lycée général) – octobre 2021

L'idée de départ était de faire se rencontrer les élèves du CVL des deux établissements et de porter un projet commun.

La mise en place du « diagnostic partagé sur l'état des rapports de genre » dans nos deux établissements a été un levier de choix pour que des élèves partageant les mêmes problématiques sans partager le même espace scolaire se rendent compte de leurs idées, problématiques et envies communes.

La première étape a été de penser à des thématiques qui faisaient sens dans nos établissements (thèmes et sous thèmes) pour structurer nos pensées et construire les objectifs de cette journée.



A partir de l'outil « Mon CVL s'engage » nous avons formulé et décidé des grands axes suivants :

### Visibilité et invisibilité dans le temps et les parcours scolaires

- ▶ Les élèves, filles et garçons, se sentent libres (n'ont pas peur, n'ont pas honte...) de choisir l'orientation professionnelle qu'ils souhaitent
- ▶ En classe et en dehors, les élèves filles et garçons, ont un accès égal à la parole. Leurs propos sont considérés pareillement
- ▶ Les élèves, filles et garçons, qui sont en minorités (sexe) dans une filière se sentent intégrés, épanouis, bien à leur place

### Respect mutuel entre nous et dans les espaces scolaires

- ▶ Les élèves, filles et garçons, se sentent libres de s'habiller, de se maquiller, d'être eux même (attitude, apparence)
- ▶ Dans l'établissement, il y a (souvent, parfois...) des remarques, des propos, des blagues sexistes/homophobes. Les élèves, filles et garçons, ainsi que les adultes savent les repérer, se défendre, se protéger
- ▶ Les élèves, filles et garçons, se sentent en sécurité dans tous les lieux du lycée (classe, cour, wc, vestiaire, cantine, abords de l'établissement) et peuvent les occuper sans craindre d'être interpellés, moqués, insultés, violentés

## Engagement de mon établissement pour l'égalité filles/garçons

- » Dans mon lycée, les élèves filles et garçons, trouvent des réponses à toutes les questions qu'ils se posent (adolescence, sexualité, etc.) et connaissent les personnes ressources, de confiance, à qui parler de ces questions personnelles
- » Dans les enseignements, dans les projets éducatifs, les questions d'égalité sont abordées

Nous avons réfléchi à la disposition de l'espace pour accueillir 20 élèves et 15 adultes des deux établissements et faire le « diagnostic partagé ».



Un espace a été créé pour que la professeure documentaliste mette à disposition toutes sortes de ressources sur ces thématiques.



Lycée Ferdinand Fabre



Lycée Fernand Léger

Le jour J, les élèves des deux établissements ont fait l'action « Le porteur de parole » pour recueillir la parole d'élèves durant la récréation du matin.

Temps commun des deux CVL, avec les deux CPE et la DAVLC à la pause méridienne...

Et après-midi consacré au « diagnostic partagé » avec des élèves et des adultes (professeurs, AED, personnels de santé, agents, personnels de direction) des deux établissements



Temps de restitution du travail de la journée en présence de madame la Rectrice



Temps de restitution du travail de la journée en présence de madame la Rectrice» à droite de la photo 3, et mettre la légende «Ce travail en partage a permis de faire émerger des problématiques, des manques et des solutions aux questions relatives à l'égalité filles-garçons dans les deux établissements. Cela a été un diagnostic de départ pour cibler et engager des réflexions et des changements à l'échelle de chaque établissement

## Focus sur la mixité des filières et enseignements de spécialité

Ce diagnostic peut être qualitatif (on s'interroge à plusieurs sur l'existence d'un phénomène, on échange nos points de vues, ressentis), mais on peut aussi calculer des indicateurs pour caractériser de façon plus objective et précise certains phénomènes. Nous vous proposons de commencer ce travail par une analyse chiffrée des parcours scolaires des filles et des garçons dans votre lycée.

**Constat général** : Au lycée, filles et garçons n'investissent pas les mêmes filières, que ce soit dans l'enseignement professionnel, général ou technologique. Encore aujourd'hui, les filles restent en retrait ou insuffisamment présentes dans les filières scientifiques, industrielles et numériques. Quant aux garçons, ils restent minoritaires dans les filières littéraires, artistiques, ou encore dans les parcours menant aux métiers du soin. Dans de nombreuses filières professionnelles, la mixité est rarement atteinte. Les choix des filles sont plus restreints et davantage orientés vers les métiers de services que les garçons.

Ainsi, au lycée, filles et garçons se spécialisent vers des contenus de connaissances et une acquisition de compétences différentes.

Ces choix genrés créent au sein des filières et des enseignements, des situations de minorité de genre voir parfois de « non mixité ». Même si la mixité ne garantit pas nécessairement l'Égalité, vivre sa scolarité dans un lieu peu voir non mixte, sans pouvoir échanger sur ce vécu particulier, ni interroger les raisons de cet état de fait, peut être difficile à vivre. Les manifestations du sexisme peuvent être exacerbées et nuire au bien-être et à la réussite scolaire des élèves. Il peut être difficile de se projeter passer plusieurs années de lycée dans une telle situation. Ces espaces de non mixité subie sont in fine peu propice à l'expérience et l'acquisition des savoirs vivres et savoirs êtres nécessaires à la construction de rapports de genre plus égalitaires.

## Dans votre lycée, comment cela se passe-t-il ?

Nous vous proposons de calculer plusieurs statistiques concernant les parcours scolaires des filles et des garçons dans votre lycée. Vous pourrez ensuite les présenter aux adultes de l'établissement (en CA, en CVL ou en conseil pédagogique), ainsi qu'aux autres élèves (via une assemblée générale des délégués par exemple).

## Tableau des indicateurs à collecter :

### Indicateurs à collecter

- › Carte des formations du lycée
- › Part des filles et des garçons par niveau (seconde, première, terminale) et par filière (générale, technologique, professionnelle)

### Mixité des filières LGT

- › Répartition des choix des séries à l'issue de la seconde GT pour les filles et idem pour les garçons
- › Part des filles et des garçons en série générale et dans les séries technologiques de l'établissement
- › Répartition des choix d'EDS première générale pour la population de filles et idem pour les garçons
- › Part des filles et des garçons dans les EDS de la voie générale en première
- › Répartition des choix d'EDS en terminale pour la population de filles et idem pour les garçons
- › Part des filles et des garçons dans les EDS de la voie générale en terminale

### Mixité filières professionnelles

- › Part des filles et des garçons par type de diplôme (CAP, MC, Bac Pro...) et par spécialité, 2de, première, terminale et «ensemble»

### Où les trouver ?

- › Le chef d'établissement peut vous informer sur la carte des formations.
- › Une extraction des données disponibles dans Pronote doit vous permettre d'identifier pour chaque filière, EDS, le nombre total d'élèves puis le nombre de filles et de garçons.
- › Nous pouvons également vous fournir, sur demande, un tableau de données brutes académiques vous permettant d'isoler les données chiffrées de votre établissement (contact : marcel.bultheel@ac-montpellier.fr ou davlc@ac-montpellier.fr)

Il s'agira de réfléchir collectivement à l'analyse qu'on peut faire de ces données ainsi qu'aux actions d'éducation à l'orientation et de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons qu'il serait judicieux de mettre en œuvre au lycée. Il faudra bien sûr penser aux actions qui améliorent le climat scolaire et le bien vivre des lycéens et des lycéennes et favorisent une meilleure intégration des minorités de genre au sein de leur lycée.

### Quelles questions se poser ?

- › Y a-t-il des écarts entre les filles et les garçons dans le choix des voies de formations, séries et/ou spécialités ?
- › Représentent-ils des choix d'orientation traditionnellement masculins et féminins en lien avec des stéréotypes de genre ?
- › Sont-ils le reflet de la division sexuée dans le monde du travail ?
- › Est-ce que les filles ou les garçons ne s'autorisent pas à faire certains choix d'orientation ? Pourquoi ?
- › Quel est l'influence des adultes qui accompagnent les jeunes dans leur choix (parents, professeurs...) ?
- › Y a-t-il des actions d'éducation à l'orientation, de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons dans l'établissement ?
- › Quelles actions mettre en place pour favoriser la mixité dans le choix des voies de formation, séries ou spécialités ?
- › Comment mieux intégrer dans les établissements, les filières, les personnes en situation de minorité de genre ?

## Différence entre « choix des filles et des garçons » et « part des filles et des garçons » :

La part des filles et des garçons dans une filière ou spécialité revient à se demander : quel est le pourcentage de filles et de garçons dans cette filière (la somme des deux faisant 100%).

Le choix des filles et des garçons revient à se demander : parmi l'ensemble des filles ou des garçons, comment se répartissent elles/ils ? Cela permet d'indiquer les préférences (ou filières délaissées !) des uns et des autres et d'interroger la question de la diversification des choix.

**Exemple :** si, dans l'EDS « littérature et cultures étrangères et régionales », 81 % des élèves sont des filles, cela ne veut pas dire que presque toutes les filles vont dans cet EDS. Elles peuvent être seulement 20% des filles à choisir cet EDS, et 40% à choisir « mathématiques » ou autre. Dans ce cas, cela signifie peut-être plutôt que les garçons n'y vont pas ! Ils privilégieraient eux une autre EDS....

Ces deux statistiques peuvent être « contradictoires » et sont donc complémentaires pour éclairer les parcours scolaires des filles et des garçons dans votre lycée

## Quelques ressources pour aller plus loin :

- › [La plateforme vidéo matilda éducation et les interviews de Françoise Vouillot : https://matilda.education/course/index.php?categoryid=16](https://matilda.education/course/index.php?categoryid=16)
- › [Les expositions du centre Hubertine Auclerc :](#)

Tous les métiers sont mixtes, Les éditions du 8 mars <https://www.centre-hubertine-auclerc.fr/outil/exposition-tous-les-metiers-sont-mixtes>

Mixité des métiers, au-delà des préjugés <https://www.centre-hubertine-auclerc.fr/outil/exposition-mixite-des-metiers-au-dela-des-prejuges>

# Prise de notes



A grid of horizontal lines for taking notes, consisting of 30 rows of small dots. The grid is set against a light brown background with a teal vertical bar on the left side.



# Le théâtre forum\* pour libérer la parole et partager des stratégies

## Fiche pédagogique 2

Des lycéens et lycéennes de l'option théâtre du Lycée Phillipe Lamour à Nîmes, accompagnée.s par leur professeure de théâtre (Isabelle Lacroix) et l'organisme Etincelle (Laurene Grangette), ont écrit des scénettes qui racontent des situations qui sont vécues dans leur quotidien comme problématiques, conflictuelles, bloquées.

Le théâtre forum propose de mettre en discussion ces situations problèmes et d'expérimenter ensemble des solutions pour trouver une issue plus satisfaisante. Les élèves sont invités à venir proposer des remplacements de rôle, qui permettraient de dépasser le problème, le conflit, présenté dans la scène. Le spectateur est libre de juger de la vraisemblance des scènes et de l'interprétation, le théâtre est libre de jugement.

Il ne s'agit pas de donner des réponses toutes faites, mais d'exposer les points de vue de chacun.e, de réfléchir ensemble, de partager des stratégies pour dépasser les situations d'oppressions ou de violences vécues.

\*Le théâtre-forum est une des techniques du « théâtre de l'opprimé », imaginé par Augusto Boal dans les années 1960, pour soutenir les groupes sociaux, les « communautés » dans leur désir de transformer des systèmes injustes.

## Partenaires du projet

**Etincelle** est un organisme de formation en développement relationnel, basé sur Montpellier, qui s'appuie sur cet outil participatif pour accompagner les processus d'émancipation.

La compagnie a accompagné les élèves pour l'écriture, la mise en scène et le jeu.

- › Présentation d'Etincelle : <http://etincelle-theatre-forum.com>
- › L'éthique de travail d'Etincelle : <http://etincelle-theatre-forum.com/lethique/>
- › Une courte présentation de l'approche du théâtre-forum et du déroulement d'une séance par Etincelle : <http://etincelle-theatre-forum.com/le-theatre-forum-2/>

Les vidéos de scénettes ont été filmées et réalisées par **Nina Faure (C-P Productions)**.

Les fiches pédagogiques ont été co-écrites par **les élèves du projet et plusieurs formateurs.trice.s académiques** en éducation à la sexualité, avec l'aide de Nina Faure et Janique Lauret.

Le projet a été impulsé et coordonné par la délégation académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) et financé par l'ARS, dans le cadre d'un projet territorialisé en promotion de la santé auprès des enfants et des jeunes scolarisés de la région Occitanie, déposé par la DSDEN du Gard (Sylvie Pellerin).

# Scène : écoute-moi !

## – consentement

### **OBJECTIFS :**

Laisser émerger la parole / Ne pas forcément orienter / Parole entre pairs / Animateur·trice parle mais ce sont les élèves qui réfléchissent / Partager des stratégies

### **Trame pour l'animation de la séquence**

#### Pourquoi cette scène ?

*« Dire oui mais penser non, pour faire plaisir à l'autre, par peurs ... Le consentement est important dans diverses relations, notamment au début de la sexualité chez les jeunes. Comment apprendre à s'affirmer pour exprimer son consentement ou son non consentement ? C'est important d'être en accord avec soi-même, d'oser s'affirmer dans toutes les situations et d'accepter que le consentement évolue au fil de la relation. Comment accompagner quelqu'un qui n'a pas su exprimer son consentement ? Comment réagir si on est la personne accusée de ne pas avoir respecté le consentement ? Comment communiquer pour éviter ces situations ? »*

## Poser le cadre des échanges (5 min)

Idéalement deux personnes (des adultes mais aussi des élèves peuvent animer cette scène, cela peut être animé par des élèves concerné-e-s, ayant un vécu similaire ou ayant été témoin).

Avant de commencer, quelques éléments à poser et à projeter/écrire au tableau :

Droit de parler ou de ne pas s'exprimer / Pas de jugement / On parle en « je », éviter le « tu » ou « il, elle » (on peut partager son expérience mais il faut éviter de nommer quelqu'un-e d'autre de précis, pas d'identification) / Écoute, bienveillance / Respecter paroles des autres / Utiliser un vocabulaire convenable / On n'est pas là pour vous donner des réponses toutes faites, mais pour réfléchir / On peut parler à la fin de la séance à l'animateur-ice si on veut raconter une histoire de violence dont on a connaissance, l'animateur-trice peut prendre soin de nommer les différentes personnes dans l'établissement qui peuvent écouter, aider, accompagner...

Le-a spectateur-riche est libre de juger de la vraisemblance des scènes et de l'interprétation, le théâtre est libre de jugement.

Si on en a le temps et la possibilité, on peut réfléchir à un dispositif qui favorise la prise de parole (ex : en demi-cercle), ainsi que le partage et la distribution de la parole (<https://www.youtube.com/watch?v=fLK86fGJ994> ; <http://www.education-populaire.fr/methodes-en-vrac/>)

## Projection de la vidéo (15 min)

Vérifier les conditions techniques en avance (image ET son : ordinateur, vidéoprojecteur et enceintes)

<https://mediacenter.ac-montpellier.fr/videos/?video=MEDIA220309121528363>

## Animation de la discussion avec les élèves (30 min)

Ce support vidéo a comme objectifs de permettre la libération de la parole et favoriser l'analyse collective sur une « situation problème » vécue par les jeunes.

### Afficher les noms des personnages au tableau, pour faciliter les échanges

Justin : le petit ami de Mathilde

Mathilde : La petite amie de Justin

Alice : Amie de Mathilde (écharpe rouge)

Autre amie de Mathilde (pull blanc)

### Libérer la parole

Voici le type de questions que l'on peut poser au public :

- 】 Revenons à la situation de départ : De quoi parle-t-on ? Quelle est la situation ? Comment s'appelle ce qu'il se passe dans cette scène ?
- 】 Comment vous vous sentiriez à la place de tel ou tel personnage ? Comment pourraient-ils et elles réagir ?
- 】 On peut détailler personnage par personnage. Qu'est-ce que vit Mathilde ? Quelle est la réaction des amies de Mathilde ? Comment décrire, définir ce qui est fait par Justin ? Comment évolue Justin, dans ses réactions ? Pourquoi Mathilde et Justin ne se comprennent pas ?
- 】 Comment transformer la situation ? Chercher à trouver des solutions précises dans l'intérêt de la victime :
- 】 A votre avis, pourquoi Mathilde n'a pas réussi à exprimer qu'elle avait changé d'avis ?
- 】 Comment Justin aurait-il pu se rendre compte qu'elle avait changé d'avis ?
- 】 De quoi Mathilde peut avoir besoin ?
- 】 Qu'est-ce qui n'a pas été envisagé, est-ce que vous voyez d'autres solutions ?
- 】 Dans le deuxième temps de la vidéo, il vous a été proposé des modèles de solutions mais il y en a plein d'autres.
- 】 Quel changement est le plus pertinent / réaliste ?
- 】 Est-ce que le problème est réglé ?
- 】 Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'histoires similaires ? Étaient-elles identiques ou différentes ? En quoi ?

## Définir plusieurs « ficelles » à tirer pendant l'animation

L'animateur.trice peut décider en début d'animation de notions, questionnements incontournables, qu'il ou elle souhaite pouvoir aborder au fil de la séance avec le groupe (voir pour les détails la partie 3 « des notions pour comprendre »). Pour cette scène, en voici quelques-uns :

- 】 Communiquer permet d'éviter une situation de non-consentement (avant, pendant et après le rapport sexuel) : A l'encontre des idées reçues selon lesquelles la sexualité se passe de mots, verbaliser les choses, à l'oral, à l'écrit, se mettre d'accord sur « des codes »... peut nous libérer de situations bien compliquées et peut même être plaisant.
- 】 La règle des 3 C (Connaître ses désirs, besoins, limites ... / Communiquer / Consentir) et l'importance de s'informer sur la question de la sexualité. Egalement, prendre le temps de connaître et appréhender son corps, son désir, son plaisir, est un préalable à une activité sexuelle partagée
- 】 La pornographie : c'est une source importante « d'information » et de construction de l'imaginaire sexuelle des jeunes. Elle véhicule pourtant des représentations erronées de la sexualité, imposant un modèle dévalorisant pour les femmes, souvent très inégalitaires parfois même violents. Sont souvent mises en scène des relations non consenties, qui contribuent à rendre légitimes ce type de rapports dans la sexualité. A cela s'ajoute, des représentations littéraires et cinématographiques qui occultent également très souvent la question du consentement. C'est un enjeu de taille, pour la génération actuelle, de s'emparer de cette question, de reconstruire un autre imaginaire autour de la sexualité, une sexualité respectueuse, consciente, positive, enthousiasmante pour chacun des partenaires.
- 】 L'assouvissement d'un désir sexuel n'est pas un besoin vital / Le désir sexuel est très variable d'un individu à l'autre quel que soit son sexe et son genre. Contrairement aux idées reçues, les garçons n'ont pas « naturellement » une sexualité plus active et imposante que les filles, ils n'ont pas forcément plus de désirs sexuels ... mais en revanche, ils ont souvent moins bien appris qu'elles, à gérer leurs frustrations, dans la mesure où la société valorise une sexualité active chez les garçons, quand chez les filles, c'est plutôt mal vu et peut ternir leur réputation. Il est important que les garçons puissent apprendre à s'assurer du consentement et du bien-être de leur partenaire, et ne pas profiter d'une position de pouvoir.

## Difficultés potentielles durant le séance et médiations possibles

- › Si la classe est réservée Outils Brise Glace pour permettre une circulation large de la parole pour diversifier les échanges : Raconter une anecdote à soi, raconter un témoignage vécu, moduler les outils (débat mouvant, ...), ne pas avoir peur des silences, poser une seule question simple à la fois, se concentrer sur des questions très précises concernant ce que vivent les personnages : Posture de l'intervenant.e : encourager les personnes à s'exprimer en se tournant vers eux.
- › Si un élève semble troublé par le sujet, ou a une réaction forte : si on est deux, l'autre adulte peut lui proposer de sortir pour discuter. Sinon proposer de parler à la fin de cours.
- › Si un élève nous met en difficulté, par exemple avec des propos provoquants ou des questions qui nous mettent mal-à-l'aise :
  - Je m'autorise à dire « Je ne sais pas »
  - Je reformule les paroles prononcées
  - J'accueille la parole « j'ai entendu ce que tu as dit, je ne partage pas forcément cet avis »
  - Je m'appuie sur le groupe : demander au reste du groupe ce qu'il en pense et proposer d'en rediscuter éventuellement à la fin de la séance.

## Des notions pour comprendre mieux le consentement et aborder la séance sereinement

### Qu'est-ce que le consentement ?

Consentir signifie être d'accord, vouloir. En droit français, le consentement n'est pas défini en lui-même. En revanche son absence est marquée par une contrainte physique, morale ou des violences, menaces ou encore la surprise. Selon Educaloï « Le consentement sexuel est l'accord qu'une personne donne à son partenaire au moment de participer à une activité sexuelle ».

Ce consentement doit d'abord être donné de façon libre

et volontaire, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un choix éclairé : pas de chantage, pas d'insistance, pas de négociation.

Le consentement, c'est savoir si l'on a envie de pratiques sexuelles dans sa tête et dans son corps. Ce n'est pas un oui à moitié ou un oui hésitant. C'est un oui clair, vrai et franc, un oui enthousiaste !

Il doit être éclairé et exprimé par une personne consciente, réveillée en pleine possession de ses capacités physiques et intellectuelles.

Les rapports de pouvoir qui traversent la société conditionnent notre capacité à s'affirmer face à l'autre et viennent donc bousculer, dans l'intimité de la sexualité, notre capacité à exprimer nos désirs et notre consentement. Il faut donc apprendre à les repérer et à se donner le droit de poser ses limites.

## Qui est concerné ?

**Tous les individus, quel que soit leur genre et leur orientation sexuelle.**

Ici le cas d'une relation hétérosexuelle est abordé, dans laquelle la domination masculine sous-tend le problème du consentement. D'autres formes de rapports de pouvoir peuvent également être en jeu (rapport de classe, rapport de races...). En outre, pour prendre en compte la diversité des sexualités, il est judicieux de faire également réfléchir les élèves à la question du consentement dans d'autres formes d'orientations sexuelles.

**En couple ou pas ?** Le consentement libre et éclairé de la personne est important pour chaque rapport sexuel, que ce soit lors du premier soir, pour une relation éphémère ou même après 10 ans de mariage. Le fait de dormir avec quelqu'un, habillé-e ou non, n'a rien à voir avec le consentement. Le code pénal a évolué au sujet du devoir conjugal, le viol conjugal est aujourd'hui reconnu en France. (Voir loi 2010 ci-dessous).

## Quand commence le consentement ?

Cela commence en dehors des rapports sexuels, dès les débuts de la relation : dans la négociation des lieux de rendez-vous, la gestion des échanges téléphoniques, de messages sur les réseaux sociaux, le contrôle de la vie amicale du/de la partenaire, sexting (= diffusion sur les réseaux sociaux de contenus pornographiques créés par les mêmes acteurs et envoyés à leur connaissance, qui ne pourront jamais être effacés). A n'importe quel moment d'un rapport, d'une relation. Le consentement peut changer en cours de route. Ce qui importe c'est l'expression du consentement que l'on doit demander régulièrement à son ou sa partenaire.

## Sur quoi porte le consentement ?

Sur toute pratique sexuelle, et même relationnelle. Les relations sont plus agréables et équilibrées quand on s'assure que les personnes qui y participent sont d'accord avec ce qui se passe. Cela vaut en amour, dans la sexualité, mais aussi en amitié ! Dans le domaine sexuel, le consentement porte sur les actes, baisers, caresses, rapports génitaux... qui font tous partie de la sexualité. Être d'accord pour une pratique, en avoir envie, ne signifie pas qu'on voudra forcément autre chose. Le consentement est important à tout moment d'un rapport. Et il n'y a pas de schémas type : on fait ce qu'on veut, on arrête quand on veut, on peut reprendre aussi. L'idée qu'un rapport « commencé » devrait « se finir » repose sur une représentation erronée de la sexualité encore trop souvent basée sur des prétendus « besoins masculins ».

L'assouvissement d'un désir sexuel n'est pas un besoin vital / Le désir sexuel est très variable d'un individu à l'autre quel que soit son sexe et son genre. Contrairement aux idées reçues, les garçons n'ont pas « naturellement » une sexualité plus active et imposante que les filles, ils n'ont pas forcément plus de désirs sexuels ... mais en revanche, ils ont souvent moins bien appris qu'elles, à gérer leurs frustrations, dans la mesure où la société valorise une sexualité active chez les garçons, quand chez les filles, c'est plutôt mal vu et peut ternir leur réputation. Il est important que les garçons puissent apprendre à s'assurer du consentement et du bien-être de leur partenaire, et ne pas profiter d'une position de pouvoir.

## Comment en parler ?

Problème de la « zone d'ombre ». Le consentement c'est dire « oui », c'est dire « non » mais c'est aussi échanger, réfléchir à ses envies réelles. Il existe trois niveaux de réflexion à ce niveau : tout d'abord de soi à soi, puis de soi à l'autre et enfin de soi aux autres.

- ▶ Communiquer permet d'éviter une situation de non-consentement (avant, pendant et après le rapport sexuel) : A l'encontre des idées reçues selon lesquelles la sexualité se passe de mots, verbaliser les choses, à l'oral, à l'écrit, se mettre d'accord sur « des codes »... peut nous libérer de situations bien compliquées et peut même être plaisant.
- ▶ Exemples de questions : Est-ce que ça te plaît quand... ? J'aimerais beaucoup faire.. ? Ca va ?...Tu veux faire une pause ... ? J'adore quand ... ?
- ▶ S'informer et apprendre à communiquer :
- ▶ La règle des 3 C : Connaître ses désirs, besoins, limites ... / Communiquer / Consentir

## Lois, cadre réglementaire

- ▶ **Définition légale du viol. Article 222-23 du code pénal** : Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital, commis sur la personne d'autrui, ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle.
- ▶ **Depuis la loi de 1945 dont l'objectif est de protéger les mineurs de 15 ans du passage à l'acte des adultes :**  
**Le consentement d'un mineur de moins de 15 ans ne devrait pas être pris en compte**, étant précisé qu'il s'agit d'une présomption simple susceptible d'être combattue par la preuve contraire apportée par l'auteur présumé de l'infraction.  
**Explication de Muriel SALMONA, psychiatre et présidente de l'association « mémoire traumatique et victimologie, 2018** : <https://youtu.be/sk-kUbTKHj0>
- ▶ **En 2010, la référence à la présomption de consentement disparaît (loi du 9 juillet 2010). L'article 222-22 du code pénal prévoit désormais** :  
« Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués lorsqu'ils ont été imposés à la victime (...) quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage. »
  - Un conjoint, pacsé, concubin ou ex, peut être poursuivi pour viol ;
  - Il s'agit d'un viol aggravé ; un crime qui peut être jugé devant la Cour d'Assises ;

- Le consentement aux rapports sexuels n'est pas présumé : ce qui signifie que ce n'est pas parce que l'on est marié ou pacsé, etc ... que l'on consent à tout à acte sexuel (par exemple, un mari ne peut imposer la pratique de la sodomie à son épouse qui refuse), que l'on peut refuser, que ce n'est pas parce que l'on a consenti la veille que l'on consent le lendemain, que l'on ne consent pas en dormant...
- 】 La loi du 3/8/2018 prévoit que pour renforcer la protection des mineurs de 15 ans contre les actes sexuels non consentis et en faciliter la répression, la différence d'âge entre l'auteur et la victime ou l'absence de maturité de la victime peuvent suffire à caractériser la contrainte ou la surprise.  
Mais, les relations entre mineurs de moins de 15 ans et entre majeurs et mineurs de plus de 15 ans ne constituent pas des infractions (sauf si le majeur est un ascendant ou personne ayant une autorité sur le mineur ou personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.) Ces éléments sont laissés à l'appréciation souveraine des juges.
- 】 Le 21 janvier 2021, un texte adopté par le sénat à l'unanimité : [https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/video/Infox\\_Annick\\_Billon\\_01\\_2021.mp4](https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/video/Infox_Annick_Billon_01_2021.mp4)
- 】 Loi du 21 avril 2021 promulguée par le président de la république, visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste. Aucun adulte ne peut se prévaloir du consentement sexuel d'un enfant s'il a moins de 15 ans, ou moins de 18 ans en cas d'inceste.
- 】 La loi de 2016 loi de protection de l'enfance : Contre la non dénonciation de crimes envers l'ensemble des mineurs (supérieur ou inférieur à 15 ans).

## Des ressources pour approfondir

### Bande dessinée :

- Les crocodiles, de Mathieu Thomas, Edition Le lombard
- La culture du viol expliquée par la dessinatrice Emma  
[https://www.huffingtonpost.fr/2017/11/27/la-culture-du-viol-expliquee-par-la-dessinatrice-emma\\_a\\_23288926/](https://www.huffingtonpost.fr/2017/11/27/la-culture-du-viol-expliquee-par-la-dessinatrice-emma_a_23288926/)

## Vidéos :

La tasse de thé : [https://youtu.be/S-50iVx\\_yxU](https://youtu.be/S-50iVx_yxU)

Phénomènes de sidération, dissociation, mémoire post-traumatique :

<https://youtu.be/dYAIWw8YnCU>

<https://youtu.be/9IS4WFP-DWs>

## Podcast :

- Les couilles sur la table de Victoire Tuillon, Episode : Sexe sans consentement : le rôle des hommes

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/sexe-sans-consentement-le-role-des-hommes>

- « Quoi de meuf ? » Le consentement pour les [nul.l.es](https://www.nul.l.es)

<https://soundcloud.com/nouvelles-ecoutes/quoi-de-meuf-11-le-consentement-pour-les-nulles>

Documentaire : Sexe sans consentement de Delphine Dhilly

<https://www.youtube.com/watch?v=tznw2KWIPAU>

## Témoignages de jeunes sur Lumni

“Comment refuser un rapport sexuel quand on est sous le choc” <https://www.lumni.fr/video/comment-refuser-un-rapport-sexuel-quand-on-est-sous-le-choc#containerType=program&containerSlug=sexe-sans-consentement>

“il a couché avec moi sans être conscient”

<https://www.lumni.fr/video/il-a-couche-avec-moi-sans-etre-conscient#ccontainerType=program&containerSlug=sexe-sans-consentement>

## Chanson

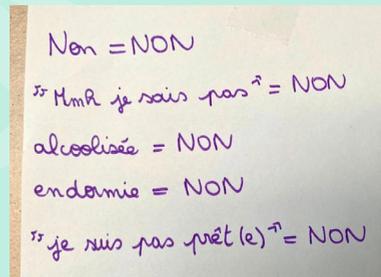
« Je veux rentrer » de cœur de pirate

## Série

Sex Education

## Roman

« Le consentement » de Valérie Springora



# Scène : ça reste entre nous – cyberharcèlement

## **OBJECTIFS :**

Laisser émerger la parole / Ne pas forcément orienter / Parole entre pairs / Animateur·trice parle mais ce sont les élèves qui réfléchissent / Partager des stratégies

## **Trame pour l'animation de la séquence**

Pourquoi cette scène, quel est le problème ?  
(3 Min)

Pourquoi cette scène ? Tom, Léa et Amina nous répondent.  
*On était partis d'histoires personnelles...*

**Léa** : *je n'ai pas vécu du harcèlement exactement comme dans la scène, mais j'ai eu des remarques, des gens qui demandaient mon snapchat à qui je n'ai pas voulu le donner, et qui m'ont retrouvée et harcelée en ligne. J'ai eu envie de dire que ce n'était pas normal.*

**Tom** : *j'ai été témoin de cyberharcèlement en quatrième, j'avais essayé d'agir pour aider la victime qui était une amie, c'était assez violent, ça touche beaucoup de gens et surtout au collège et ça paraissait important de délier la parole, d'avoir un moment de sécurité et de partage.*

**Amina** : *on a tourné une scène qui reflète malheureusement la réalité, on s'est inspirés de faits réels, on l'a tournée pour faire de la prévention, voir comment réagir si ce cas de figure s'impose à nous.*

## Poser le cadre (5 min)

Idéalement deux personnes (des adultes mais aussi des élèves peuvent animer cette scène, cela peut être animé par des élèves concerné-e-s, ayant un vécu similaire ou ayant été témoin).

Avant de commencer, quelques éléments à poser : Droit de parler ou de ne pas s'exprimer / Pas de jugement / On parle en « je », éviter le « tu » ou « elle » (on peut partager son expérience mais il faut éviter de nommer quelqu'un-e d'autre de précis, pas d'identification) / Écoute, bienveillance / Respecter paroles des autres / Utiliser un vocabulaire convenable / On n'est pas là pour vous donner des réponses toutes faites, mais pour réfléchir / On peut parler à la fin de la séance à l'animateur-ice si on veut raconter une histoire de violence dont on a connaissance ou l'animateur-trice prend soin de nommer les différentes personnes dans l'établissement qui peuvent écouter, aider, accompagner...

Le-a spectateur-riche est libre de juger de la vraisemblance des scènes et de l'interprétation, le théâtre est libre de jugement.

Si on en a le temps et la possibilité, on peut réfléchir à un dispositif qui favorise la prise de parole (ex : en demi-cercle), ainsi que le partage et la distribution de la parole (<https://www.youtube.com/watch?v=fLK86fGJ994> ; <http://www.education-populaire.fr/methodes-en-vrac/>)

## Projection de la vidéo (15 min) :

Vérifier les conditions techniques en avance (image ET son : ordinateur, vidéoprojecteur et enceintes)

<https://mediacenter.ac-montpellier.fr/videos/?video=MEDIA211011230036902>

## Animation :

Ce support vidéo a comme objectifs de permettre la libération de la parole sur une « situation problème » vécu par les jeunes. Suite à la projection, l'animation doit favoriser la mise en place d'une réflexion et d'une analyse collective.

## Afficher les noms des personnages

Séléna : la jeune fille dont la photo est prise

Evan : a partagé la photo

Julien : a pris la photo

Caroline : amie de Séléna

Charlène : assise avec Evan et Julien

David : le père

## Amorcer une phase de questionnement ouvert :

Voici un type de questions que l'on peut poser au public :

- 】 Est-ce que vous avez des réactions ? Des remarques ?
- 】 Revenons à la situation de départ : De quoi parle-t-on ? Quelle est la situation ? Comment ça s'appelle ce qu'il se passe dans cette scène ? (Parmi les descriptions on peut nommer : la diffusion d'images à caractère intime, la banalisation du harcèlement par l'entourage, le repli sur soi de la victime).
- 】 Comment vous vous sentiriez à la place de tel ou tel personnage ? Comment pourraient-ils et elles réagir ?
- 】 On peut détailler personnage par personnage. Qu'est-ce que vit Séléna ? Quelle est la réaction de Séléna ? Quelle est la réaction de Caroline ? Comment décrire, définir ce qui est fait par Evan et Julien ?
- 】 Il y a différents rôles de témoin. Quels sont-ils ? (Il y a les témoins qui vont liker et commenter, qui vont propager la cyberviolence, qui sont complices et agresseur.e.s. Il y a le· témoin passif.ve qui ne fait rien, qui n'est ni en soutien ni en connivence, et qui ferme les yeux. Et enfin il y a le.a témoin actif.ve et aidant qui va se solidariser avec la victime, agir, aller en parler.)
- 】 Comment transformer ? Chercher à trouver des solutions précises dans l'intérêt de la victime. Si Evan et Julien se permettent de le faire c'est parce que c'est considéré comme banal. Si c'était plus condamné, ils ne se permettraient pas de le faire aussi facilement.
- 】 Est-ce que vous changeriez quelque chose à cette scène ? Dans le deuxième temps de la vidéo, il vous a été proposé des modèles de solutions mais il y en a plein d'autres.
- 】 Quel changement est le plus pertinent / réaliste ?

- 】 Est-ce que le problème est réglé à court terme ? à long terme ?
- 】 Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'histoires similaires ? Étaient-elles identiques ou différentes ? En quoi ?
- 】 NB : Il arrive et c'est le plus courant que ce soit du revenge porn ou vengeance pornographique, c'est à dire la diffusion sans consentement d'images intimes à caractère sexuel d'un-e ex petite amie. C'est devenu banal mais ce n'est pas normal et surtout pas de la faute de la victime. Voir les notions pour comprendre et les ressources si besoin.
- 】 Qu'est-ce qui n'a pas été envisagé, est-ce que vous voyez d'autres solutions ?
- 】 Pédagogie avec les agresseur-e-s mais ça peut être fatigant
- 】 Demander à la victime comment elle se sent et ce qu'elle veut faire, partir de son envie à elle pour la soutenir.
- 】 Aller voir la/le CPE, les parents, l'établissement, la police.

Il y a plein de stratégies, pas de mauvaise ni de solution toute faite, on n'est pas là pour délivrer un protocole mais pour chercher des pistes : chercher de l'aide, aller parler à des personnes de confiance, se solidariser de la victime, la rassurer quand on est témoin, se désolidariser de l'agresseur-e sont des premiers pas. Et aussi de façon pratique : faire des captures d'écran (screen) pour avoir des preuves. Signaler aux plateformes et demander le retrait du contenu.

Peut importe la  
Sexualité de quelqu'un  
elle RESTE HUMAINE

## Des notions pour comprendre le phénomène et animer la séance sereinement :

### Définition :

Cybersexisme (voir vidéo explicative en ressources) : Le cybersexisme est un ensemble de comportements et propos sexistes sur Internet, les réseaux sociaux, ou via les SMS/MMS qui reposent sur des stéréotypes sur les femmes et les hommes, sur des injonctions concernant la sexualité, la manière de s'habiller, l'apparence physique ou le comportement notamment des femmes : propagation de rumeurs, envoi de messages humiliants ou diffamatoires ou partage de photos et vidéos intimes sans l'accord, etc. Ces agissements sont des violences qui sont le plus souvent punies par la loi ! Retrouver un selfie intime sur les réseaux sociaux sans son consentement, est une atteinte à la vie privée. La loi protège aussi contre les publications de propos insultants ou injurieux, les menaces de violences, le piratage de compte, etc... (Centre Hubertine Auclert).

Le cybersexisme s'avère difficilement identifiable car il fait l'objet d'une double invisibilité. Comme d'autres faits de cyberviolence, il échappe au face à face, au repérable dans l'espace réel. Le cybersexisme étant dans la continuité du sexisme ordinaire, il n'échappe pas non plus au phénomène d'invisibilisation, d'intériorisation et de banalisation de ce système de domination basé sur le genre.

Les filles/ les femmes sont davantage exposées aux cyberviolences sexistes et sexuelles, elles sont aussi plus victimes de rumeurs et d'insultes ou de moqueries concernant leur apparence physique. Elles font aussi plus l'objet de chantage à la webcam, la prise et/ou l'envoi de photographies intimes. Comme dans l'espace présentiel, les enjeux autour du consentement se rejouent dans ces situations particulièrement pour les filles/les femmes. Elles peuvent être plus en difficulté pour affirmer leurs désaccords ou leurs limites. De plus, elles sont davantage exposées à la diffusion d'images intimes sans leur accord, notamment en cas de rupture amoureuse ou amicale.

## Cadre législatif :

- » Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- » La loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique
- » Loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet dite loi Avia (n° 2020-766 du 24 juin 2021 ; régulation des plateformes sociales contrôlée par le CSA - Conseil Supérieur de l'Audiovisuel - et création d'un observatoire de la haine en ligne)

EXEMPLES	ENREGISTRER, DIFFUSER OU MENACER DE DIFFUSER UNE PHOTO/VIDÉO À CARACTÈRE SEXUEL d'une personne sans son consentement (même si elle a consenti à sa captation, y compris si elle a elle-même pris un selfie)	USURPER L'IDENTITE DE QUELQU'UN, FAUX COMPTES CREEES  Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication public en ligne ».
TEXTES MOBILISABLES	Loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique ; art. 226-2-1 du Code pénal  « Fixer, enregistrer ou transmettre une image à caractère sexuel d'une personne sans son consentement, que ce soit dans un lieu public ou privé »  = 2 ans d'emprisonnement et 60 000 € d'amende	Loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique - Article 226-4-1 du code pénal: « Usurper l'identité d'un tiers ou faire usage d'une ou plusieurs données permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération » = un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.
DÉLAIS DE PRESCRIPTION	6 ans	
CIRCONSTANCES AGGRAVANTES MOBILISABLES SI LA VICTIME EST MINEURE	Diffuser une image pédopornographique à destination d'un public non déterminé via un réseau de communications électroniques (par ex : publier sur Facebook ou Twitter une photo intime d'un-e mineur-e)= 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende  Diffuser une image pédopornographique à destination d'un public non déterminé via un réseau de communications électroniques (par ex : publier sur Facebook ou Twitter une photo intime d'un-e mineur-e)= 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende	

## Des ressources pour approfondir

**Ambassadeur-ices** contre le harcèlement dans certains établissements ou point écoute dans les établissements.

**Numéro vert** sur le harcèlement : 3020;

**Numéro vert national Net Ecoute** (3018) où une équipe d'écoutant-e-s conseille et accompagne, du lundi au vendredi, de 9h00 à 19H00, prioritairement les victimes de cyberharcèlement mineures, ainsi que leurs familles et le personnel éducatif concerné, mais vous pouvez les contacter même si vous êtes majeur. Le site internet [www.netecoute.fr/](http://www.netecoute.fr/) complète la ligne téléphonique et propose aussi un tchat.

**Guide d'autodéfense** réalisé par le collectif « Féministes contre le cyberharcèlement » sur que faire en cas de cyberharcèlement et de cyberviolences : [https://www.vscyberh.org/que-faire-en-cas-de-cyber-harcelement?fbclid=IwAR2mY3NgNt\\_9kPFTc5hzOQOZYLEx40zoR004mIVySdHl4l-855jDlum\\_spA](https://www.vscyberh.org/que-faire-en-cas-de-cyber-harcelement?fbclid=IwAR2mY3NgNt_9kPFTc5hzOQOZYLEx40zoR004mIVySdHl4l-855jDlum_spA)

**Tutoriels** réalisés par le Centre Hubertine Auclert de différents types de signalements à réaliser sur les appli les plus courantes (Youtube, Snapchat, Instagram, Twitter, Facebook). Deux modes de présentation des différentes vidéos :

<https://www.stop-cybersexisme.com/node/276/>

<https://www.stop-cybersexisme.com/articles>

**Guide de protection numérique** réalisé par le centre Hubertine Auclert pour utiliser les outils numériques, surfer sur internet et communiquer sur des réseaux sociaux en toute sécurité : <https://www.guide-protection-numerique.com/>

**Vidéo explicative** « Non au Harcèlement : qu'est-ce que le cybersexisme ? » Par le Centre Hubertine Auclert : <https://www.youtube.com/watch?v=ZYq2KOPh-u0>

**Deux spots anglosaxons de prévention et d'informations** sur les cyberviolences : <https://twitter.com/culturepub/status/1306284463240835072?s=09>





# Petit manuel

pour initier  
une dynamique  
d'engagement en  
faveur de l'égalité filles/  
garçons au lycée

et lutter contre  
les violences  
sexistes et  
sexuelles

**Directrice de publication :**  
**Sophie BÉJEAN**

Rectrice de la région  
académique Occitanie,  
Rectrice de l'académie de  
Montpellier,  
Chancelière des universités

**Académie de Montpellier**

31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 91 47 00  
[www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr)

Maquette, graphisme :  
Service Communication  
- PAO

Impression :  
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :  
10/10/22

Livret A5 - 10 octobre 2022 4:38



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*